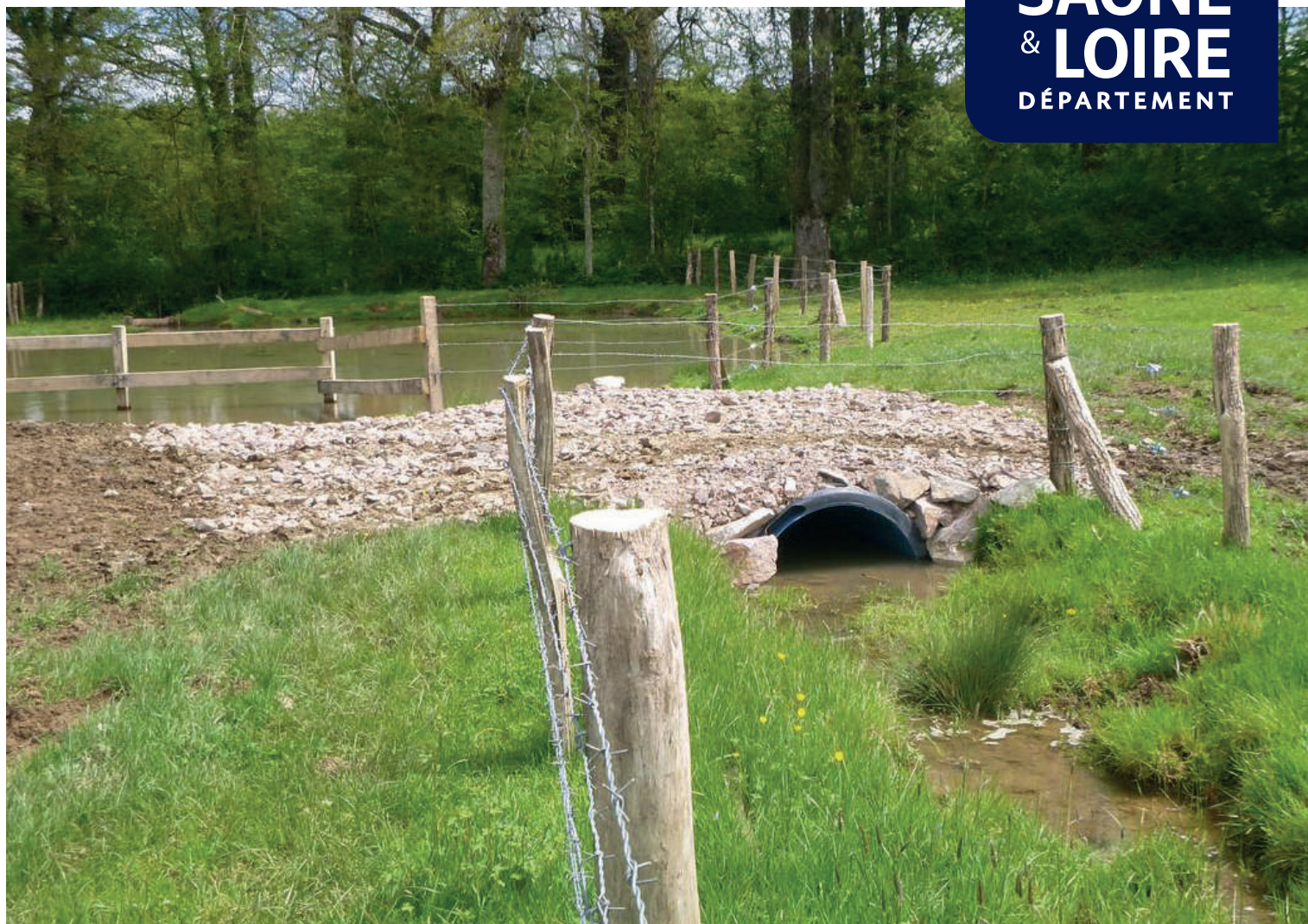


POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



DOSSIER DE PRESSE

VISITE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES COURS D'EAU SUR LE BASSIN VERSANT DE LA RETENUE DU PONT DU ROI

VENDREDI 24 OCTOBRE 2025 – SAINT-ÉMILAND

VISITE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES COURS D'EAU SUR LE BASSIN VERSANT DE LA RETENUE DU PONT DU ROI

Le vendredi 24 octobre 2025 à Saint-Émiland, le Département de Saône-et-Loire, représenté par Catherine Amiot, vice-présidente en charge de la transition écologique, du plan environnement, des mobilités douces et des forêts, organisait une visite des travaux d'aménagement des cours d'eau sur le bassin versant de la retenue du Pont du Roi. Cette étape marque l'aboutissement d'un programme engagé depuis 2019 pour préserver durablement la qualité de l'eau potable dans le secteur Autunois-Morvan. Réalisés en partenariat avec les agriculteurs volontaires, ces travaux ont permis de protéger les berges des cours d'eau contre les intrusions du bétail, grâce à la mise en place de clôtures, d'abreuvoirs déportés et de passages adaptés.



Une ressource stratégique à préserver

La retenue du Pont du Roi, construite en 1959 et propriété du Département, constitue une réserve d'eau brute essentielle pour le Syndicat de Mutualisation de l'Eau Morvan Autunois Couchois (SMEMAC). Elle alimente près de 30 000 foyers, notamment la ville d'Autun, et joue un rôle crucial en période de sécheresse. Cependant, cette retenue peu profonde est particulièrement sensible aux apports de nutriments (phosphore, azote), qui favorisent l'eutrophisation et le développement d'algues. Le réchauffement climatique accentue ce phénomène, menaçant la potabilisation de l'eau. C'est dans ce contexte que le Département a engagé un programme d'actions volontaires pour limiter les pollutions diffuses et préserver la ressource.

Un programme d'actions volontaires et partenarial

Depuis 2019, le Département a mené une série d'actions sur le bassin versant : animations agricoles et non agricoles auprès des acteurs locaux, sensibilisation aux bonnes pratiques, travaux d'aménagements agricoles sur la base du volontariat, suivi régulier de la qualité des cours d'eau jusqu'en 2027. Ces actions ont été coordonnées dans le cadre d'un comité de pilotage annuel, réunissant collectivités, partenaires institutionnels et représentants des usagers.

Des résultats concrets

Au total, ce programme a permis :

- L'aménagement de trois ruisseaux : Pont Allard, Moulin d'Epiry, Charbonnière
- L'engagement de 12 agriculteurs volontaires
- La protection de 12 km de berges
- La réalisation de près de 60 aménagements : 27 passages à gué, 10 passages avec arches, 16 abreuvoirs au fil de l'eau, 4 abreuvoirs déportés, 2 captages de source



Un financement partagé

Un budget global de 320 000 € a été affecté à cette opération par l'Assemblée départementale de mars 2017.

Le bilan des dépenses réalisées est le suivant :

- Travaux d'aménagement des cours d'eau : 200 000 € TTC, sur la période 2019 à 2025
- Animation agricole : 60 000 € TTC, entre 2019 et 2022
- Suivi de la qualité de l'eau : 60 000 € TTC, entre 2018 et 2027

L'ensemble de cette opération a été soutenue par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à un taux moyen de 55 %. La Région Bourgogne Franche-Comté a apporté un complément d'environ 5% sur la base de fonds européens FEADER, en particulier sur l'aménagement des cours d'eau.



Un site valorisé

Depuis 2022, le Département de Saône-et-Loire a également aménagé et ouvert au public l'Espace Naturel Sensible du Pont du Roi à Saint-Émiland. Ce parcours pédagogique d'un kilomètre permet de découvrir la biodiversité locale et le rôle de la retenue dans l'alimentation en eau potable. Le Département assure également la gestion du barrage et de ses équipements de surveillance.



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr